

CSE
KART
CUP
❖❖ 4 HEURES ❖❖



RÈGLEMENTS

Championnat KART-CSE 2023

Places limitées

3 Courses d'endurance de 4H avec essais

Réservé aux personnels salariés des entreprises participantes

A partir de 18ans

EPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT

RESERVATION

RÈGLEMENT Général

- Pour participer au championnat Kart-CSE 2023, il est obligatoire de s'inscrire aux trois courses.
- Ce championnat kart-CSE 2023 est réservé exclusivement aux personnels salariés des entreprises participantes.
- Agé minimum : 18ans
- La pratique du karting est un sport physique et à risque. Toute personne ayant des pathologies ou étant en cours de traitement réputées incompatibles avec la conduite d'engin terrestre à moteur et en particulier le karting ne pourra engager la responsabilité de l'ACO. En cas de doute contacter votre médecin.
- Le karting des 24 Heures se réserve le droit de refuser la participation d'un pilote.

- Accès stand réservé aux pilotes et interdit à tout accompagnant.
- Fumer ou vapoter est interdit dans la zone stand.

- 2 circuits : PROST B 980m et PROST 1200m
- 2 types de karts : 270cc et 390cc

- Equipes de 4 pilotes par kart
- Les pilotes peuvent être différents à chaque course

- Le championnat comprend 3 courses d'endurance
- Course 1 : samedi 11 Mars – Kart 270cc – Circuit PROST B (980m)– 13h30-19h30
- Course 2 : samedi 1^{er} Avril – Kart 390cc – Circuit PROST (1200m) – 13h30-19h30
- Course 3 : Vendredi 2 Juin – Kart 390cc – Circuit PROST (1200m) – 17h30-23h30

- Déroulement d'une course:
Essais 1H
Course 3H
Relais toutes les 15 minutes

- Pesée de tous les pilotes (sans casque) avant le briefing et remise d'un bracelet de couleur identifiant la quantité de lest à poser dans le kart avant un relais.
- Lestage des karts par pilote

- Prix et conditions de paiement
- 1 500,00€ HT / kart
- Paiement en chèque (sous 10 jours maximum à partir de la date de réservation) ou par CB en ligne
- Un seul règlement par équipe

RÈGLEMENT Sportif

- **Briefing**: Toutes les informations et consignes communiquées lors du briefing font parties du règlement sportif.
- **Relais** : Toutes les 15 minutes (Essais et course), sur présentation du panneau dernier tour par la direction de course.
- Changement de pilote obligatoire à chaque relais.
Si pas respecté : **Pénalité : 5 tours**
- Temps minimum de passage dans les stands : 90 secondes
Si pas respecté : **Pénalité : 1 tour**
Les équipes ont la possibilité d'apporter un chrono pour le fixer sur le volant du kart (Adhésif ou collier plastique)
- Vitesse du kart jugé trop vite dans les stands par la direction de course
Pénalité : 1 Tour
- Conduite dangereuse ou dépassement sous drapeau jaune
Pénalité : 2 Tours
- Ravitaillement en carburant :
Tous les karts seront ravitaillés après la séance d'essais
Pour la course:
Un seul ravitaillement en dehors d'un arrêt pour changement de pilote.
Ouverture station essence entre la 60^{ème} et 120^{ème} minute de course.
Arrêt du kart à la station essence sur décision des équipes.
Attention : Après l'arrêt ravitaillement, il est impératif de respecter les 90 secondes de temps de passage par les stands

RÈGLEMENT Sportif

- Tableau des lests par pilote

Poids pilote	73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
Lest	5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- Les pilotes seront pesés sans le casque
- A la sortie des stands, le pilote doit s'arrêter et présenter son bracelet au staff en poste.
En cas de lest manquant, le pilote doit revenir à son stand pour remise en conformité
Dans ce cas pas de changement de pilote et respecter les 90 secondes de temps de passage par les stands
- Tous ce qui n'est pas écrit dans le règlement général et sportif est par nature interdit

Conditions attribution des points 2023

Le championnat d'endurance Kart-CSE 2023 inclus les trois courses.

Une équipe ne pourra concourir que sous un même nom pour cumuler ses points.

Toutes les courses seront comptabilisées.

Pour cumuler ses points, une équipe doit obligatoirement participer aux trois courses du championnat KART-CSE 2023.

BARÈME DE POINT À CHAQUE COURSE :

PLACE	POINT	PLACE	POINT	PLACE	POINT
1er	24	6ème	14	11ème	8
2ème	20	7ème	13	12ème	6
3ème	18	8ème	12	13ème	4
4ème	16	9ème	11	14ème	2
5ème	15	10ème	10	15ème	1

POINTS BONUS :

Coef 2 sur le barème ci-dessus pour la course 3 du vendredi 2 juin.

+ 2 pts pour la pôle position lors de chaque course.

+ 2 pts pour le meilleur tour en course de chaque épreuve.

REMISE DES PRIX - CHALLENGES :

Une coupe et un pack rillettes 24 Heures pour le podium de chaque manche

REMISE DES PRIX SUPER FINALE :

1^{er} : 4 billets « Enceinte Générale Semaine » pour le Centenaire des 24 Heures du Mans et une coupe

2^{ème} : 4 billets « Essais 2 Jours » pour le Centenaire des 24 Heures du Mans

3^{ème} : 4 bons d'achats valable dans la Boutique Officielle des 24 Heures du Mans

Droit à l'image :

En Participant à la manifestation, le Participant consent expressément à autoriser l'Organisateur à enregistrer son image et sa voix, et à les diffuser, en partie ou en intégralité.

L'enregistrement, la communication et la diffusion des Photos et Vidéos ne pourront donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Le Participant reconnaît expressément être investi de ses droits personnels et reconnaît n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et sa voix.

Protection des données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la manifestation sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés » et conformément au règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données. Les Participants sont informés que les données nominatives sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles pourront également être utilisées par l'Organisateur pour l'envoi d'informations et d'offres commerciales, lorsque le participant y aura expressément consenti lors de son inscription en cochant la case prévue à cet effet, les Participants restants libres de se désinscrire à tout moment des newsletters ainsi adressées.

La durée de conservation de ces données est de trois (3) ans.

Tous les Participants à la manifestation disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, d'un droit de limitation du traitement des données les concernant et d'un droit à la portabilité de leurs données. Toute demande devra être adressée à l'Organisateur à l'adresse suivante : ACO – Le Mans Karting International - Circuit des 24 Heures - 72019 Le Mans cedex 2 accompagnée d'une copie recto-verso d'un justificatif d'identité, ou à l'adresse suivante : dpo@lemans.org.

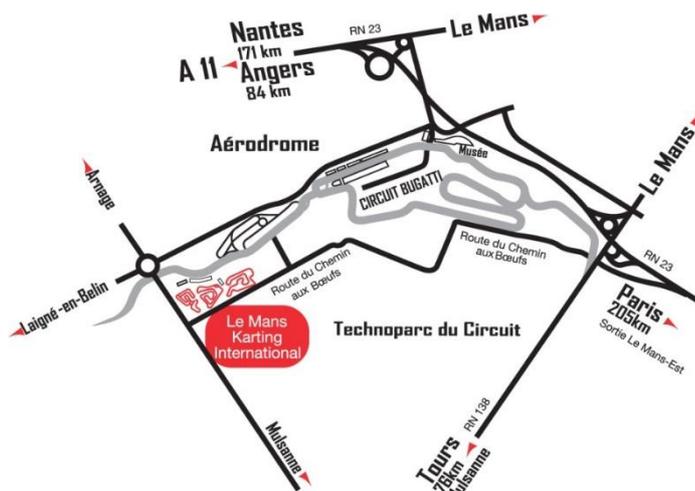
NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION

infos et réservations
Contact : ce@lemans.org



Tom PIALLE

02 43 40 80 11



Circuit des 24 heures
Karting
CS 21928
72 019LE MANS cedex 2

